



Fédération Française de Basketball
117 rue du Château des Rentiers
75013 Paris

TYPE DE REUNION DATE ET LIEU	Conseil de Zones 29 mars 2014 de 10h00 à 12h00 Siège de la FFBB
ORGANISEE ET SUIVIE PAR (N°TEL)	Thierry BALESTRIERE (06 15 05 50 00)
CONFIDENTIALITE	<input type="checkbox"/> Doc libre <input checked="" type="checkbox"/> Doc restreint, sous la responsabilité des destinataires. <input type="checkbox"/> Exclusivement réservé aux destinataires.
DIFFUSION	Participants - Excusés – F. CHALOUPY
PIECES JOINTES	<ul style="list-style-type: none"> - 2014-03-29 Conseil de zones V7 TBE - 2014-03-39 Convention collaboration CTF V1 PBY
PARTICIPANTS	<p>Présents: J.P. SIUTAT / P. COLLOMB / G. BERGER / J.M. JEHANNO / G. FAGUET / Ph. LEGNAME / J. VERNOUD / C. GISCOU / J.P. BRUYERE / J.Y. GUINCESTRE / A. GAROS / J.P. HUNCKLER / P. BEESLEY / S. PIOGER / J.P. SIUTAT / A. CONTENSOUX / P. GOUDAIL</p> <p>Excusés : Ch. AUGER</p>

- **Point de situation économique à date – J.P. HUNCKLER**

- Ce qui est obligatoire : la FFBB prend en charge
- Ce qui n'est pas obligatoire : charge aux LR et CD de définir les modalités de prise en charge. La FFBB ne peut pas interférer dans les choix propres à chacune des zones.
- Pour les actions FFBB les devis doivent être validés par les trésoriers et/ou délégués territoriaux.
- JYG : si action non dans la commande politique, comment fait-on ? JPH : c'est une LR qui est chef de file. Proposition de faire une convention pour faire la répartition de l'organisation. On adopte le même principe que sur les TIL. Seul risque si une structure cherche à faire du bénéfice.
- JVD : quelle organisation pour les réunions ? JPH : des frais de fonctionnement ont été proposés dans les budgets de chacune des zones
- PGL / ACX
 - ACX : un budget sera finalisé post réunion, avec le détail des actions
 - Point de situation Produits / Charges par zone. Un document sera fourni post séance. Demande de réaffecter les sommes du grand livre par action.
 - JPB : date de début de prise en compte de la comptabilité par la FFBB?
ACX : 1^{er} septembre.
 - JPH : les chiffres sont fournis pour que chacun fasse un contrôle produits / charges. **Délai de retour à la FFBB : 30/04**

- **Commande FFBB des actions Zones – Th. BALESTRIERE**
 - **Diffusion du support joint en annexe**
 - Formation du joueur
 - CIL U14 : charge FFBB
 - CIL U13 obligatoire et à charge des LR et CD
 - Dates des tournois fixées par FFBB (Commission sportive fédérale)
 - Formation de cadres
 - JYG : cahier des charges sur un WEPS ? PBY : **Un cahier des charges sera proposé par DTBN, avec un programme détaillé.**
 - CGU : Financement du fonctionnement de l'ETZ ? JPH : Réunions à financer sur le fonctionnement de la zone. Ces éléments seront précisés dans le détail. Voir ce qui rentre dans le fonctionnement des zones.
 - Formation des arbitres
 - JYG : obligation de superposer les formations officiels et joueurs en termes de dates et horaires ? YBE : oui cela correspond à la commande FFBB
 - Précision sur suivi des arbitres potentiels et évaluation arbitres CF
 - **Des compléments seront fournis par la CFO sur les actions à réaliser, ainsi que sur le budget associé. Chargé de : F. CHALOUPY**
 - Evaluation des arbitres
 - **Fixer distance maximale et nombre d'évaluations. Chargé de : F. CHALOUPY**
 - Quid de la réunion des arbitres ?
 - **Précisions à fournir par F. CHALOUPY**
 - Quid de la réunion de classement par zone avec les responsables de CRO.
 - **Précisions à fournir par F. CHALOUPY**
 - Formation des OTM
 - JPS : nécessité d'évaluer la formation des OTM pour voir si cela correspond aux objectifs de la nouvelle charte des officiels.
 - Observations
 - Dirigeants

- **Budget de chacune des zones – A. CONTENSOUX / P. GOUDAIL**
 - Un document est présenté en séance
 - ACX : situation de clôture comptable, donc risque de léger retard dans les règlements des notes de frais zones
 - JPH : les montants sont identiques pour chacune des zones. Il s'agit de prévisionnel.
 - ACX : on va affiner les chiffres en fonction du réalisé de la saison en cours.
 - JYG : participation des joueurs aux actions formation du joueur ? JPH : refus de la FFBB.
 - JPH : Frais d'acheminement sur un lieu de compétition : charge ligue et CD.
 - CGU : situation particulière de la Zone SE avec Corse
 - Sera prise en compte par FFBB
 - JPH : serait intéressant que les zones renseignent avec le code analytique les factures et/ou devis
 - ACX : nécessité de plusieurs factures si la prise en charge est partagée entre FFBB et LR.

- JPB : quid des dotations textiles ? JPH : on va comptabiliser le besoin global. Etude avec le Pôle Marque. Objectif d'avoir une harmonie FFBB sur les dotations.
- JPS : on travaille sur la nouvelle communication FFBB avec trophées et médailles. Charte graphique pour nos récompenses.
- JYG : dotation pour les stages d'arbitres ? JPH rien de prévu pour les officiels. Pour les cadres les dotations seront contrôlées pour chacun.
- JYG : dotations textiles pour les jeunes ? JPH : à priori prévu par FFBB
- JPH : régime de dédommagement des vacataires. Saison 14/15 : les vacances seront payées sous format notes de frais. Etude à faire en octobre 2014 pour organisation saison 15/16
- AGS : CIL U14 financement ? Prise en charge FFBB pour hébergement et cadres. Acheminement pris en charge par les LR
- CGU : demande d'un tableau synthétique des prises en charges et des compétences.
 - **Tableau de synthèse à établir par FFBB**
- Intervention des salariés sur demande FFBB : ce sujet sera porté à l'ordre du jour du prochain Bureau Fédéral

- **Convention de mise à disposition d'un CTF**

- Voir annexe
 - Demande d'une couverture juridique et de la lettre de mission
 - La convention fixe un cadre global, avec une période enveloppe de sollicitation possible.
 - Chaque demande émise sur une action Zone fait l'objet d'une lettre de mission établi par l'organisateur de l'action.

Th. BALESTRIERE

Le 01/04/2014